

## COMMUNIQUÉ

*Prix Maurice-Pollack 2022*

### **Le MIFI, la FCCQ et la CCMLA donnent le coup d'envoi à l'édition 2022 du prix Maurice-Pollack qui souligne et célèbre les actions des entreprises en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle**

**Montréal, le 9 juin 2022** – Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) sont fiers d'annoncer le lancement de la période de mise en candidature du prix Maurice-Pollack.

Depuis 10 ans, ce prix honore les entreprises qui, de par leurs pratiques innovantes en gestion de la diversité ethnoculturelle, ont eu des retombées positives en matière d'efficacité et d'équité dans leurs activités et communautés. L'initiative vise à démontrer que la diversité ethnoculturelle représente un levier de croissance réel pour le Québec et ses entreprises.

Le prix Maurice-Pollack récompensera deux entreprises dans deux volets, soit Petites et moyennes entreprises (moins de 250 employés) et Grandes entreprises (250 employés et plus). C'est dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) organisée par le MIFI qui se tiendra du 7 au 13 novembre 2022, que les prix seront décernés. La SQRI souligne la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toute origine au développement du Québec.

#### **Soumettre une candidature (date limite : vendredi 16 septembre 2022)**

Pour obtenir le formulaire de mise en candidature et obtenir plus d'information sur le prix Maurice-Pollack, veuillez communiquer avec **Lucille Maire**, conseillère, Événements corporatifs et concours Les Mercuriades à la FCCQ par courriel à [lucille.maire@fccq.ca](mailto:lucille.maire@fccq.ca), ou par téléphone au 514 844-9571, poste 3241.

#### **Citations :**

« La diversité ethnoculturelle constitue une source indéniable de richesse pour le Québec. Elle stimule l'innovation et la créativité et permet à nos entreprises de rester compétitives par

l'amélioration de leur performance. C'est pourquoi, je suis fier de me joindre aujourd'hui à la FCCQ dans le lancement du prix Maurice-Pollack, qui contribue, depuis dix ans à valoriser les efforts d'inclusion et de représentativité au sein des entreprises québécoises. Ce prix matérialise l'engagement de notre gouvernement à créer des milieux de travail toujours plus inclusifs, et à permettre à chaque personne de développer son plein potentiel et de partager ses expertises. »  
– M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie

« C'est encore une fois un honneur pour la FCCQ de s'associer au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour mettre en lumière ces entreprises qui ont fait le pari de la diversité. Les travailleurs immigrants constituent un véritable levier de développement économique et une source de richesse pour l'ensemble des régions du Québec. Il est ainsi primordial de poursuivre la promotion des valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de notre large communauté d'affaires. » – M. Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ

« Nous sommes fier de participer au rayonnement de ce concours dans notre région. La diversité ethnoculturelle est une véritable richesse pour notre tissu économique et social et nous avons des belles histoires à raconter dans la MRC de L'Assomption. L'immigration en région est une solution concrète à la crise de la main-d'œuvre et plus d'ouvrir de nouveaux horizons aux immigrants, nous devons faire rayonner ces succès ! » – M. Alain Bienvenu, directeur général de la CCMLA.

### **À propos de Maurice Pollack**

D'origine ukrainienne, Maurice Pollack n'a que 20 ans lorsqu'il ouvre un commerce de détail dans le quartier Saint-Roch, à Québec. Au fil des ans, le magasin M. Pollack Ltée devient l'une des plus importantes entreprises de la région. M. Pollack se retire du milieu des affaires 40 ans plus tard pour se consacrer à la philanthropie. En 1955, il crée la Fondation Maurice-Pollack afin de soutenir les organismes œuvrant dans les domaines de la culture et de l'éducation. Leader francophile communautaire influent, Maurice Pollack illustre de manière éloquente la réussite et la contribution de l'immigration en région au développement socioéconomique et socioculturel du Québec.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

- 30 -

**Renseignements :**

FCCQ

**Laurent Corbeil**

Conseiller aux communications et attaché de presse

Fédération des chambres de commerce du Québec

[Laurent.corbeil@fccq.ca](mailto:Laurent.corbeil@fccq.ca)

Bureau : 514 844-9571, poste 3602

Cellulaire : 514 827-3723

CCMLA

**Mélina Grondin**

Conseillère aux événements

Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

[coordonnatrice@ccmla.ca](mailto:coordonnatrice@ccmla.ca)

450 581-3010 poste 3